

Élus-employeurs : le CDG 29 est votre partenaire ressources humaines

Le Centre de Gestion vous accompagne au quotidien : conseil statutaire, en organisation et en management, recrutement, mise à disposition de personnels... Du pré-recrutement à la retraite, nous sommes là pour vous !



Recrutement

Ce que peut faire le CDG 29

De la définition de vos besoins jusqu'à la participation au jury de recrutement, nous intervenons sur tout ou partie du processus, à votre choix.

- **Pour aller plus loin** : nous vous proposons d'affiner votre recherche en comparant le profil du poste que vous recherchez et celui des candidats.
- **Nouveauté** : nous évaluons également leurs compétences bureautiques.



Ce qu'en disent les collectivités

«Nous avons fait appel au CDG afin de nous accompagner dans la sélection de notre nouvelle secrétaire générale en 2010. Il était important pour nous de ne pas «taper à côté». En résumé, nous sommes pleinement satisfaits, tant du savoir-faire des services du CDG que de leur implication. La prestation a été claire et rigoureuse, adaptée à nos besoins et efficace. Nous recommencerions sans hésiter si besoin».

Rédéné (Maire : Jean LOMENECH)

«Concernant l'outil «Thomas», certains élus doutaient mais avec le recul, ils ont totalement adhéré».

Le Relecq-Kerhuon (Maire : Yohann NEDELEC)

«Nous nous rendions compte que nous n'avions pas les compétences pour embaucher. Nous sommes satisfaits des personnes que nous avons recrutées, ce n'est pas grâce à nous, c'est grâce au CDG. Certes nous payons la prestation mais nous faisons un retour sur investissement très vite».

Huelgoat (Maire : Corentin GARREC)

Une erreur de casting est coûteuse !

Conseils en organisation et en management

Ce qu'en disent les collectivités

«Avant de nous réorganiser, nous avons besoin d'avoir un regard sur notre analyse pour pouvoir progresser».

Riec-sur-Belon (Maire : Sébastien Miossec)

«Nous adresser à un expert en ressources humaines pour «dépassionner» le débat était indispensable. Un consultant extérieur n'est pas impliqué affectivement dans le problème. Il est neutre, a plus de recul, sans aucun parti pris».

Landudal (Maire : Raymond MESSAGER)

**Souhait d'une adaptation de votre organisation ?
D'un accompagnement
sur la conduite de changement ?**

Ce que peut faire le CDG 29

Nos consultants réalisent un **état des lieux** de votre fonctionnement et vous proposent des pistes d'amélioration et des créations d'outils RH (fiches de poste, organigramme par exemple). Ils peuvent aussi vous accompagner dans la mise en œuvre de votre nouvelle organisation.

Pour faire adhérer vos agents à ce nouveau fonctionnement, nous vous proposons du **conseil en management** (en groupe ou individuel) ainsi qu'en **conduite du changement**.

Vous définirez avec vos cadres et nos consultants les aptitudes attendues d'un manager. Les outils utilisés dans le cadre de cette évaluation sont les méthodes Thomas (analyse comportementale) et de Management Des Situations (analyse des techniques managériales).

Intérim, temps partagé, compétences spécifiques ponctuelles...

Ce qu'en disent les collectivités

«Nous avons fait appel au service Missions Temporaires il y a quelques semaines et apprécié le travail de recherche effectué, grâce auquel notre service Compta est maintenant au complet».

Guipavas (Maire : Alain QUEFFELEC)

Ce que peut faire le CDG 29

- Renfort, attente de recrutement, remplacement, besoins saisonniers ou spécifiques : l'agence d'intérim du CDG est là pour vous. Des agents immédiatement opérationnels, qualifiés et qui connaissent l'environnement territorial interviennent dans votre collectivité que ce soit sur des métiers classiques (secrétaire de mairie, agent d'accueil...) ou sur des métiers moins courants (infirmier, contrôleur de gestion, analyste financier...).
- Sur des emplois à temps non complet par exemple (ergothérapeute, psychologue, diététicien, secrétaire...) : mutualisez en partageant un emploi.

Le CDG assumera l'ensemble des formalités administratives.



**Une aide ponctuelle ?
Un conseil ou une assistance
dans un domaine particulier ?
Un congé maladie ou un surcroît de travail ?**

Santé et sécurité au travail

Ce qu'en disent les collectivités

«L'intérêt de recourir au CDG, c'est d'avoir un interlocuteur qui connaît parfaitement les collectivités, les spécificités de leurs métiers et donc les risques qui peuvent être générés».

Poher Communauté (Président : M. Christian TROADEC)

**Un professionnel de l'hygiène-sécurité
pour évaluer vos risques ?**



Ce que peut faire le CDG 29

Nos préventeurs sont à **votre écoute** : permanence téléphonique, réunions d'informations, réalisation de fiches techniques...

- Pour vous protéger contre les risques financiers liés à l'absentéisme, nous vous proposons un **contrat groupe d'assurance statutaire**.
- **Mission réglementaire d'inspection** (ACFI) : réalisation d'un état des lieux de votre collectivité et propositions d'améliorations que nous vous aiderons à mettre en place.
- Obligatoire dans chaque collectivité, le **document unique** permet d'évaluer les risques professionnels et de préconiser des actions correctives. Nous intervenons à votre choix, de l'accompagnement à la réalisation totale.

N'hésitez pas à faire appel à notre **référént handicap reclassement** qui vous accompagne sur le maintien dans l'emploi (aménagement, reclassements) et sur le recrutement de travailleurs handicapés. Un responsable de cellule et un médecin de prévention compléteront prochainement ces missions.

Le CDG 29, partenaire des gestionnaires RH et des élus

Le CDG 29 conseille et assiste au quotidien vos équipes. Nous proposons également d'externaliser certaines tâches telles que la paie, les dossiers de retraite, l'aide à la mobilité, le calcul des allocations chômage...

Nous mettons à jour quotidiennement notre site internet et envoyons toutes les semaines une brève statutaire et une newsletter. Celle-ci n'est pas réservée aux administratifs, n'hésitez pas à vous inscrire également sur www.cdg29.fr !

Pour aller plus loin : la formation des élus

Pour vous, élus-employeurs, le CDG, l'AMF 29, le CNFPT et l'UBO proposent des formations qui vous aideront à acquérir rapidement les outils dont vous avez besoin pour exercer votre rôle dans la collectivité. Retrouvez tous les renseignements sur le site de la formation des élus :

<http://www.univ-brest.fr/FC/formations-elus29>

Pour en savoir plus sur le CDG 29 et ses activités, consultez le site internet : www.cdg29.fr

Centre de Gestion du Finistère - 7 Boulevard du Finistère - 29336 Quimper Cedex - Téléphone : 02 98 64 11 30
cdg29@cdg29.fr